



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BILAN D'ACTIVITÉ 2023

de la Direction générale
de l'aménagement,
du logement et de la nature

Édito



© Damien Valente

PHILIPPE MAZENC
Directeur général
de l'aménagement, du logement
et de la nature.

L'année 2023 a été riche en réalisations pour la DGALN, tant du point de vue des évolutions normatives engagées que des projets que nous pilotons et accompagnons.

Les travaux conduits en 2023 nous permettent de disposer de trajectoires de planification écologique validées par le Gouvernement pour l'essentiel de nos politiques. L'heure est désormais à la territorialisation de ces différents axes de planification écologique et à l'accompagnement concret des territoires. Cela est rendu possible grâce à ce lien privilégié que la DGALN a su tisser avec les services déconcentrés, ses opérateurs, les collectivités et parties prenantes. Un écosystème riche et dynamique, que la DGALN accompagne au quotidien.

En 2023, la DGALN a aussi poursuivi la conception de plans d'action, projets, et démarches de contractualisation, avec l'entrée de certains chantiers en phase

de déploiement et d'opérationnalisation : stratégie pour la gestion du trait de côte et l'adaptation des territoires littoraux, contribution au Plan national d'adaptation au changement climatique, renouvellement du Plan loup, nouvelle convention quinquennale entre l'État et Action Logement, élaboration d'un « pacte de confiance » avec les bailleurs sociaux », etc. Ces feuilles de route nous permettent de nous projeter et de construire un cadre partagé, en concertation avec nos partenaires institutionnels. Elles sont le résultat d'un travail de près de 600 agents de la DGALN, dont l'expertise est indispensable à l'élaboration, l'animation et l'évaluation des politiques publiques.

La DGALN pourra capitaliser sur ces succès en 2024 pour accélérer et accompagner la transition écologique dans nos territoires, avec l'ambition d'offrir aux générations actuelles et futures un cadre de vie de qualité en harmonie avec les dynamiques des territoires et de la nature.

12

POLITIQUES PUBLIQUES
PORTÉES PAR LA DGALN

600

AGENTS

18,5

MILLIARDS D'EUROS EN 2023
DONT 2 MILLIARDS DANS LE CADRE DU FONDS VERT

Les temps forts



Lancement du Fonds vert : doté de 2 milliards d'euros, le Fonds vert est destiné à financer les projets des collectivités territoriales pour accélérer la transition écologique dans les territoires.



© Gettyimages



Lancement d'un nouveau système d'information des aides à la pierre (SIAP) pour accompagner les services en charge des habitations et du pilotage du logement social.



Lancement du Fonds Métaux dans le cadre de France 2030 : 2 milliards d'euros pour sécuriser notre approvisionnement en métaux stratégiques.

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI



Le Plan sécurité à la chasse fait évoluer les pratiques pour retrouver une cohabitation apaisée entre tous les usagers et la nature.



Présentation du Plan Eau, pour une gestion résiliente et concertée de l'eau.
En 2024 : + 500 millions d'euros dans le cadre du projet de loi de finances (+20 %).



© iStock



Première conférence intergouvernementale des Nations Unies sur l'eau depuis 46 ans.
Plus de 300 milliards de dollars d'engagements financiers et 700 engagements concrets déjà déposés.



Remise des propositions de feuilles de route de décarbonation de l'aménagement et du bâtiment aux pouvoirs publics.

En savoir plus

[Retrouvez la version digitale](#)



Signature d'une convention quinquennale entre l'État et Action Logement pour soutenir la construction, faciliter l'accès au logement et contribuer à la transition écologique : 14,4 milliards d'euros pour la période 2023-2027.



DossierFacile, le dossier de location numérique de l'État, lance un partenariat avec la plateforme PAP pour sécuriser et simplifier la transmission des dossiers de location. Désormais, un tiers des dossiers de location passent par DossierFacile.



Zéro artificialisation nette des sols : la loi du 20 juillet 2023 ajuste la mise en œuvre de la réforme. Parution de trois décrets en novembre.



Lancement de VigiEau, le service public numérique pour s'informer localement des restrictions en vigueur.



242 communes littorales s'engagent dans une démarche d'anticipation du recul du trait de côte afin d'adapter leur territoire aux effets du changement climatique.

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE



Feuille de route « Travaux forestiers et protection des habitats et espèces protégées » pour concilier gestion forestière et protection de la biodiversité.



Célébration des 30 ans de la loi Paysage à la Cité internationale universitaire de Paris et dans les territoires. Lancement du plan de formation des élus au paysage.



Séminaire d'encadrement de la DGALN « Hors les murs ». La DGALN développe le leadership et l'impact de ses managers pour accélérer la transition écologique.



2 600 communes supplémentaires ont la possibilité de majorer la taxe sur les résidences secondaires avec le nouveau zonage de la taxe sur les logements vacants.



MaPrimeAdapt : mise en ligne du guichet d'information en vue du lancement le 1^{er} janvier 2024. Budget : 1,5 milliard d'euros sur 2022-2027.



© Terra-Thierry Degen

Présentation de la Stratégie nationale biodiversité 2030.

En 2024 : + 400 millions d'euros, soit un doublement des moyens alloués.



La montagne Pelée et les pitons de Martinique inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Extension des Terres et mers australes françaises, inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.



Restauration de la nature : le Conseil et le Parlement trouvent un accord sur un règlement européen pour la restauration de 20 % au moins des terres et des mers de l'Union européenne d'ici à 2030, et de tous les écosystèmes dégradés d'ici à 2050.



Annonce de la pérennisation du Fonds vert jusqu'à 2027 pour contribuer aux enjeux de la planification écologique.



Ouverture de « La Mer en débat », débat public d'ampleur sur l'avenir de la mer, du littoral, de la biodiversité marine et de l'éolien en mer.

Fin du débat le 26 avril 2024.

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



Annonce des évolutions de Ma Prime Rénov' en 2024 :

renforcement des aides à la rénovation pour un objectif de 200 000 rénovations performantes. Renforcement du maillage territorial des espaces conseil France Rénov'.



© istock



83^e Congrès Hlm de l'Union sociale pour l'habitat : signature d'un pacte de confiance (2024-2026) entre l'État et le Mouvement Hlm pour la transition écologique et la production de logements sociaux.



L'ancienne décharge de Pré-Magnou (17) est le 1^{er} site dépollué dans le cadre du Plan de résorption des décharges littorales.



Le Marais poitevin est labellisé Ramsar : il est le 54^e site français à être reconnu comme zone humide d'importance nationale.



Renouveau de la démarche Écoquartier : désignation des premiers lauréats sur ce format lors d'une cérémonie de remise des prix le 12 décembre à la Bellevilloise (Paris).

Suivez l'actualité de la DGALN !



Sur LinkedIn

Abonnez-vous aux deux pages LinkedIn de la DGALN pour suivre notre action au service des politiques publiques de l'aménagement, du logement et de la nature.

[DGALN – Habitat, Urbanisme, Rénovation](#)
[DGALN Eau, Biodiversité, Paysages](#)



En vidéo

Plongez au cœur de notre action à travers les reportages et vidéos pédagogiques que nous produisons. [À retrouver sur DailyMotion.](#)



Sur Radio Territoria

Tous les 15 jours, la DGALN décrypte un sujet dans *Le Mag de l'aménagement, du logement et de la nature*. [Une émission disponible sur Radio Territoria, en direct et en podcast.](#)



Sur nos événements

Consultez la page « Rendez-vous » du site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour connaître nos prochaines rencontres. www.ecologie.gouv.fr/rendez-vous

